

La Tour de Brison



Une randonnée proposée par boninmi

De la Tour de Brison, "chaque année le diable enlève une pierre", selon une vieille légende. Restaurée, cette ancienne tour médiévale est maintenant un poste de guet très efficace contre les incendies. C'est pour le randonneur un point de vue remarquable sur la montagne qui lui fait face à l'Ouest et le large paysage qu'elle domine à l'Est, jusqu'au Mont Ventoux par temps clair.



Durée :	4h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.57km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	424m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	432m	Région :	Massif central
Point haut :	766m	Commune :	Sanilhac (07110)
Point bas :	412m		

Description

À Sanilhac, un large parking est bien fléché à gauche derrière l'église.

(D/A) Suivre sur 50m la route à gauche en sortant du parking, puis descendre sur la droite vers un sentier (balisage Jaune et Blanc). Au goudron, poursuivre en face sur une belle draille. À la route, prendre légèrement à droite, puis à quelques mètres à gauche sur un chemin large. À la route obliquer complètement à gauche en épingle et après 100m, prendre le chemin qui monte à droite et arrive au fléchage du GR® de Pays du Tour du Tanargue.

(1) Suivre la route à gauche sur 50m et s'engager dans la draille légèrement à droite (balisage simultané Jaune-Blanc et Jaune-Rouge). Arriver à un mur de maison (hôtel - restaurant) impressionnant (pour l'essentiel en pierres sèches). Rester à gauche en descente à la sortie de l'accès à l'établissement, puis s'engager à droite dans l'Impasse du Pouchonnet. Rester sur la route prolongée par un chemin large qui entre dans un bois mélangé de pins, chênes et restes de vieux châtaigniers. Rester à gauche à la patte d'oie du Pouchonnet (balisage Jaune-Rouge seul à présent).

(2) Rester encore sur la gauche à la jonction avec la route forestière, traverser tout droit un premier dégagement, puis de nouveau un dégagement plus large. Arriver au panneau directionnel de Pissevieille.

(3) Descendre à droite au ruisseau. Après sa traversée, passer sur une grande dalle de grès. En remontant, après les bruyères, passer tout droit dans les vignes, puis à gauche au bungalow "Refuge des Renards". Atteindre un pré, le longer sur sa gauche. La Tour de Brison est bien visible. Continuer par la draille en haut du pré, pour arriver à la route.

(4) Continuer tout droit et traverser le hameau de Brison en suivant l'Impasse Brison sur la droite. Passer le hameau des Combes en le longeant sur sa droite, continuer tout droit par le chemin. Rester en face pour retraverser le ruisseau de Pissevieille. Rester à droite en montée sur ce chemin caillouteux. Après une courbe sur la droite il y a un replat, mais après un virage à gauche, le chemin est raide et rejoint la route.

(5) Le chemin est très caillouteux et très raide, il coupe de nouveau la route à quatre reprises. C'est la portion la plus pénible de la randonnée, mais l'objectif est en vue. Si le sentier paraît trop ardu, il est possible de monter par la route à partir d'une des intersections au-dessus.

Points de passages

- D/A Parking derrière l'église**
N 44.537136° / E 4.250032° - alt. 462m - km 0
- 1 GR de pays Tour du Tanargue**
N 44.540947° / E 4.258984° - alt. 441m - km 1.23
- 2 Pouchonnet**
N 44.546197° / E 4.247238° - alt. 495m - km 2.42
- 3 Panneau directionnel de Pissevieille**
N 44.541981° / E 4.240756° - alt. 495m - km 3.26
- 4 Brison**
N 44.543797° / E 4.230937° - alt. 569m - km 4.18
- 5 Route de la Tour de Brison**
N 44.543358° / E 4.220266° - alt. 695m - km 5.2
- 6 Point de vue depuis la Tour**
N 44.545414° / E 4.216626° - alt. 759m - km 5.64
- 7 Descente sur Versas**
N 44.544187° / E 4.217168° - alt. 749m - km 5.91
- 8 La Greil**
N 44.536415° / E 4.217799° - alt. 567m - km 7.6
- 9 Croix du Planas**
N 44.529953° / E 4.217532° - alt. 536m - km 8.6
- 10 Château de Versas**
N 44.523567° / E 4.219094° - alt. 487m - km 9.8
- 11 Descente vers le ruisseau de Blajoux**
N 44.527254° / E 4.232389° - alt. 442m - km 11.12
- 12 Les Osières**
N 44.532298° / E 4.241895° - alt. 436m - km 12.19
- 13 La Chapeletté**
N 44.533649° / E 4.245854° - alt. 474m - km 12.86
- D/A Parking derrière l'église**
N 44.537137° / E 4.25003° - alt. 462m - km 13.57

- (6) Dépasser la tour pour admirer le paysage (s'il y a trop de vent, on retrouvera ce paysage dans la descente à peu de distance). Redescendre par la route jusqu'à la première épingle, puis prendre le chemin sur la droite (retour du balisage Jaune et Blanc).
- (7) La géologie change, le schiste remplace le grès. Retrouver sur la droite un beau point de vue. Suivre à droite le chemin qui s'élargit dans la traversée d'une pinède (vers le Sud).
Virer à gauche pour contourner le hameau du Greil, ancienne ferme typique réhabilitée.
- (8) Continuer par la route, à la patte d'oie rester à droite, emprunter le sentier à droite, puis de nouveau dans son prolongement une portion de route, et enfin un large chemin (suivre le fléchage Versas).
- (9) Prendre à droite à la Croix du Planas (balise), rester à gauche à la patte d'oie suivante et conserver le chemin principal dans une large courbe à gauche et en descente. À la route, prendre à droite vers Versas et à la croix, suivre la descente qui passe à côté du château.
- (10) Descendre le sentier sous le château, prendre la route à droite sur 50m et couper par un sentier pour rejoindre la route qui part sur la gauche en contrebas (le panneau de randonnées est situé au carrefour un peu plus loin à droite, on suit maintenant le fléchage Sanilhac). Rester à droite à l'intersection suivante, puis à 200m, prendre le chemin sur la gauche et continuer tout droit à la Croix de Pête d'Aoure (panneau directionnel).
- (11) À la croix, (balise et mirador), prendre à gauche une calade en descente pour arriver à un joli pont sur le ruisseau. Remonter et continuer tout droit en longeant les vignes et en ignorant un balisage à droite, sauf si on souhaite rallonger en faisant un crochet (descente, puis remontée).
- (12) Longer la vigne sur sa droite, le chemin fait un angle droit, rejoint la route que l'on suit à droite, pour arriver à La Chapeletté (petite chapelle sur la droite).
- (13) Tourner à gauche pour rejoindre Sanilhac par le Chemin de La Chapellette. Dépasser l'église et retrouver le parking (D/A).

Informations pratiques

Pour le chemin très caillouteux et raide à l'approche de la Tour, les chaussures de randonnée sont indispensables. Elles seront utiles aussi pour contourner d'importantes flaques d'eau qui semblent résister même à la sécheresse aux alentours du (9).

Prévoir eau et nourriture. Sous la Tour, une zone abritée par les rochers avant l'accès de service est propice au piquenique.

Le balisage est abondant, ainsi que les panneaux de randonnée.

Au départ, le balisage est Jaune et Blanc, les directions sont Beaumont et La Tour de Brison.

À Haut Laval (1), on rejoint le GR® de pays, le balisage Jaune et Rouge se surajoute.

À Pouchounet, on suit le balisage Jaune et Rouge seul.

À la redescente de La Tour de Brison, c'est de nouveau le balisage Jaune et Blanc et la direction Versas.

À Versas, on suit la direction Sanilhac.

A proximité

Le clou de la randonnée est [La Tour de Brison](#) et son point de vue. Mais d'autres bâtiments, châteaux, hameaux, ainsi que des paysages Ardéchois caractéristiques sont à admirer tout au long du chemin, tout comme le très joli petit pont en (11).

Il y a de nombreux arbousiers dans la deuxième partie du trajet, notamment entre (10) et (12). Dès la mi-novembre et durant l'hiver, on peut déguster de délicieuses arbouses.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-tour-de-brison/>



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

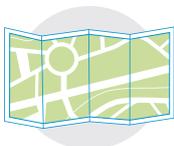
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.